



FINANCE LE GÉNOCIDE ET LA COLONISATION DE LA PALESTINE

BANQUE COMPLICE



De nombreuses institutions financières européennes, dont plusieurs banques françaises, soutiennent financièrement des dizaines de sociétés impliquées dans la politique israélienne de guerre, d'occupation, de colonisation et de nettoyage ethnique en Palestine.

À l'heure où toutes les instances internationales demandent la mise en œuvre des mesures pour stopper le génocide en cours en Palestine, et alors que la Cour internationale de justice (CIJ)¹ et l'Assemblée générale des Nations unies² rappellent l'illégalité de la colonisation et qu'elles en demandent la fin d'ici le 18 septembre 2025, nous devons faire pression sur les financeurs qui continuent leur « business as usual ».

Le dernier rapport de la coalition Don't Buy Into Occupation (DBIO IV)³, qui expose en détail les relations de ces institutions financières avec les entreprises complices, publié fin novembre 2024, montre que la plupart des banques ont continué leur complicité, sans tenir compte de ces mises en garde.

Quatre banques françaises, BNP Paribas, le groupe Banque Populaire - Caisse d'Épargne, la Société Générale et le Crédit Agricole, figurent toujours parmi les dix institutions financières européennes qui ont le plus investi entre janvier 2021 et septembre 2024, dans les entreprises complices identifiées par DBIO.

Ces dernières répondent aux critères de l'ONU pour l'établissement de sa liste d'entreprises impliquées⁴ dans la violation des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels du peuple palestinien par la colonisation israélienne.

Demander à des banques de désinvestir d'entreprises complices de violations des droits humains s'inspire de la campagne contre l'apartheid en Afrique du Sud. **C'est pourquoi Attac France, l'AFPS (Association France-Palestine Solidarité) et la campagne BDS France (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) mènent la campagne « Banque Complice » depuis septembre 2024.**

Le Crédit agricole figure toujours parmi les dix institutions financières européennes qui ont le plus investi entre janvier 2021 et septembre 2024, que ce soit sous forme de prêts ou de possession d'actions ou d'obligations, dans les entreprises complices de la colonisation israélienne et du nettoyage ethnique des Palestiniens identifiées par la coalition Don't Buy Into Occupation (DBIO), d'après le rapport DBIO – IV 7 de novembre 2024. Le Crédit agricole est également le deuxième créancier européen d'entreprises d'armement fournissant l'armée israélienne, d'après le rapport Pax Profundo de juin 2024⁵. Enfin, par l'intermédiaire de sa filiale Amundi⁶, le Crédit agricole a augmenté massivement depuis 2023 le nombre d'actions d'Elbit Systems, la plus grande entreprise israélienne d'armement, qu'elle détient, pour atteindre 13,332 actions pour une valeur de 5,201,613 dollars.

QUELS SONT LES LIENS DU CRÉDIT AGRICOLE AVEC LES ENTREPRISES QUI TIRENT PROFIT DE LA COLONISATION DE LA CISJORDANIE OCCUPÉE AINSI QUE DE L'INDUSTRIE DE LA GUERRE À GAZA ?

CRÉDIT AGRICOLE : PLUS DE 26 MILLIARDS DE DOLLARS INVESTIS DANS DES SOCIÉTÉS COMPLICES DE LA COLONISATION ISRAÉLIENNE

D'après le rapport DBIO IV, le Crédit agricole a investi dans 38 entreprises complices et a fourni des crédits à au moins 15 d'entre elles, pour plus de 26 milliards 585 millions de dollars entre janvier 2021 et septembre 2024. Ces 38 entreprises ont été identifiées par DBIO comme répondant aux critères indiqués par l'Organisation des Nations Unies (ONU) lors de son travail visant à définir une base de données d'entreprises impliquées dans la violation des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels du peuple palestinien par la colonisation israélienne. La liste de l'ONU est plus restreinte que celle de DBIO car celle de l'ONU n'est pas mise à jour régulièrement. Cependant, les critères utilisés par DBIO sont ceux de la liste de l'ONU.

Les activités concernées sont les suivantes : fourniture de services, d'équipements et de matériaux de sécurité aux entreprises opérant dans les colonies ; fourniture de service contribuant au maintien et à l'existence des colonies, y compris les transports ; opérations bancaires et financières contribuant au développement, à l'expansion ou au maintien des colonies et de leurs activités, y compris les prêts au logement et pour le développement de commerces ; l'exploitation des ressources naturelles, en particulier l'eau et la terre, à des fins commerciales ; la pollution et le déversement de déchets dans les villages palestiniens ou leur transfert vers ceux-ci ; la captivité des marchés financiers et économiques palestiniens, ainsi que les pratiques qui désavantagent les entreprises palestiniennes, y compris par des restrictions de mouvement, des contraintes administratives et juridiques ; l'utilisation des bénéfices et des réinvestissements des entreprises détenues totalement ou partiellement par les colons pour le développement, l'expansion et l'entretien des colonies.

QUELQUES EXEMPLES D'ENTREPRISES COMPLICES :

Une des entreprises dans lesquelles le Crédit agricole possède le plus d'investissements sous forme d'obligations et de participations est le conglomérat allemand **Siemens**, qui a remporté l'appel d'offres pour la construction de l'EuroAsia Interconnector, un câble électrique sous-marin qui connectera le réseau électrique d'Israël à celui de l'UE et contribuera au maintien et à l'expansion de l'entreprise de colonisation illégale d'Israël dans les territoires palestiniens occupés (TPO) depuis 1967, y compris Jérusalem-Est. En outre, Siemens est complice de l'apartheid israélien et du colonialisme de peuplement, principalement en faisant des affaires avec les autorités israéliennes dans le domaine du transport et du contrôle de la population à Jérusalem-Est occupée, ainsi que dans les colonies israéliennes illégales.⁷

Le Crédit agricole est aussi un important investisseur, sous forme de participations, dans l'entreprise **Cisco Systems**. Pourtant, grâce à son partenariat de longue date avec l'armée israélienne, Cisco fournit l'infrastructure technologique nécessaire à l'automatisation de l'apartheid dans les TPO par le biais de systèmes de surveillance ciblés. Cisco tire profit de son partenariat avec les forces d'occupation israéliennes et fournit volontiers sa technologie - parfois sur une base pro-bono.⁸ Plus récemment, la technologie de Cisco a soutenu le génocide israélien contre 2,3 millions de Palestiniens dans la bande de Gaza, grâce à des réseaux de communication militaires avancés.

Le Crédit agricole a également, directement ou par le biais de fonds d'investissement, investi 27 millions de dollars sur la période dans des banques israéliennes, qui contribuent au développement, à l'expansion ou au maintien des colonies et de leurs activités, par des prêts pour la construction de logement ou le développement d'entreprises dans les colonies sur des terres palestiniennes volées (banque Leumi⁹, banque Hapoalim¹⁰ notamment). Ces deux banques figurent sur la liste établie par l'ONU des entreprises impliquées dans la colonisation.

CRÉDIT AGRICOLE : DEUXIÈME CRÉANCIER EUROPÉEN D'ENTREPRISES D'ARMEMENT FOURNISSANT L'ARMÉE ISRAËLIENNE

Un rapport publié en juin 2024, élaboré par deux organisations de la société civile néerlandaise PAX et Profundo, montre que le Crédit agricole a accordé plus de 4,973 milliards d'euros entre janvier 2021 et août 2023, sous forme de services de crédit et d'investissement, à quatre des six plus grands fournisseurs d'armes à Israël : Boeing (États-Unis), Leonardo (Italie), Lockheed Martin (Etats-Unis) et Rolls-Royce (Royaume-Uni).

Boeing est la quatrième plus importante entreprise d'armement au monde, avec 44 % de son revenu total qui proviennent des ventes d'armes. Boeing fournit l'armée d'occupation israélienne en divers systèmes d'armes et de munitions, y compris des avions et des bombes. Des bombes fabriquées par Boeing sont impliquées dans de nombreuses violations du droit international, par exemple le ciblage des civils et des biens de caractère civil à Rafah en janvier 2024¹¹, à un moment où le gouvernorat le plus méridional de Gaza était censé être la zone la plus « sûre » de l'enclave.

Rolls-Royce, le 25e fabricant d'armes au monde, développe les moteurs des chars de combat et véhicules blindés israéliens largement utilisés dans la bande de Gaza, et notamment lors de ses attaques de novembre 2023 contre l'hôpital Al Shifa et l'hôpital indonésien¹². Lockheed Martin, entreprise de défense et de sécurité, a l'armée israélienne comme premier client, dans le cadre du processus de vente militaire à l'étranger de son avion F-35.

Lockheed Martin a également un accord avec le fabricant d'armes israélien Rafael pour fonctionner en tandem avec des systèmes de défense aérienne à laser baptisé « Iron Beam ». Enfin, Leonardo fournit à Israël des hélicoptères et des canons pour les navires de guerre de la marine israélienne. Le plus récent navire de guerre israélien, le Sa'ar 6, a été utilisé pour la première fois le 16 octobre 2023, tirant sur des cibles à Gaza à l'aide des canons fabriqués par Leonardo¹³.

PLUS DE 3 MILLIONS DE DOLLARS DANS L'ENTREPRISE D'ARMEMENT ISRAËLIENNE ELBIT

Amundi, une société de gestion détenue à 68,6% par le Crédit Agricole¹⁴ et l'une de ses filiales, fin mars 2025 (le dernier décompte disponible publiquement) 13,332 actions dans Elbit Systems, la plus grande entreprise israélienne d'armement, pour une valeur de 5,201,613 dollars. En septembre 2023, Amundi ne détenait que 2,559 actions chez Elbit, pour une valeur de 542,000 dollars : le nombre d'actions détenues a donc augmenté massivement depuis 2023 et la guerre génocidaire israélienne sur la population de Gaza¹⁵.

Les armes d'Elbit Systems sont largement utilisées dans la guerre israélienne contre la population gazaouie¹⁶. En février 2025, Amundi a reconnu que Elbit Systems « est considérée comme ne respectant pas les principes 1 et 2 du Pacte Mondial des Nations Unies (Principe 1 : Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme ; Principe 2 : Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme) ».

Dans le cadre de sa réponse à une demande émanant du syndicat CFE-CGC d'Orange, qui s'inquiétait d'investir à son insu dans Elbit Systems. Amundi a tenté de rassurer et de se dédouaner de sa responsabilité d'investisseur et gestionnaire en désignant l'émetteur d'ETF ou fonds indiciel, en l'occurrence Vanguard, comme responsable¹⁷.

RAPPELS JURIDIQUES

Rappelons que les banques peuvent faire l'objet de poursuites juridiques au niveau français ou international.

En vertu de la résolution votée à l'ONU le 18 septembre 2024 : les sociétés privées s'exposent à des sanctions si leurs actions impliquent « la reconnaissance de la situation créée par la présence illicite d'Israël dans le Territoire palestinien occupé » ou constituent « une aide ou une assistance au maintien de cette situation ». Elles peuvent être poursuivies pour complicité de crime de guerre dont le crime de colonisation, des crimes reconnus en droit pénal et civil français, ou de complicité de crime de génocide, en droit international.

La CIJ a jugé le 26 janvier 2024 qu'il existait un risque plausible de génocide à Gaza. Amnesty International a publié une enquête en décembre 2024, apportant des éléments de preuve de ce génocide. Ce rapport a été suivi de près par ceux de Human Rights Watch, de l'ONG palestinienne Al Haq¹⁸ et de Médecins Sans Frontières: un nombre croissant d'experts juridiques et d'organisations confirment donc qu'un génocide est en cours à Gaza.

NOS DEMANDES

Attac, l'AFPS et BDS France demandent au Crédit Agricole, de mettre fin à sa complicité dans le financement du génocide à Gaza et de la colonisation illégale de la Palestine, et de se conformer à ses obligations en matière de devoir de vigilance.

En effet, le Crédit agricole communique régulièrement sur les droits humains et promeut les « investissements éthiques ». Son devoir de vigilance lui impose la discussion régulière de plans de préventions contre les risques d'atteintes aux droits humains, environnementaux, sociaux et une obligation de moyens pour les éviter. Or, ces investissements dans des entreprises complices de l'occupation et de la colonisation israéliennes en Palestine rendent possibles les violations de nombreux droits humains : crime de colonisation, crimes de guerre, crimes contre l'humanité dont le crime d'apartheid, et voire même crime de génocide. Malheureusement, qu'il s'agisse des droits humains ou de la protection de l'environnement, le Crédit agricole, comme les autres banques, trouve souvent des stratégies de contournement...

Désinvestir est possible ! Ailleurs qu'en France, de nombreuses institutions financières ont désinvesti des entreprises complices des crimes israéliens contre l'humanité.

Sans faire une liste exhaustive, on peut citer le fonds souverain de Norvège qui, en novembre 2024, s'est désengagé du groupe de télécom israélien Bezeq, accusé de fournir ses services aux colonies israéliennes en Cisjordanie occupée.

D'autres fonds souverains – notamment ceux d'Irlande ou de Nouvelle-Zélande – se sont progressivement désengagés ces dernières années de banques et de supermarchés qui opèrent dans les colonies israéliennes. En janvier 2024, le fonds de pension universitaire danois s'est désinvesti de 6 banques, 3 entreprises du bâtiment, et 3 entreprises de télécom israéliennes, explicitement pour leur participation à la colonisation israélienne. Enfin, en août 2024, c'est le plus grand fonds de pension du secteur privé du Royaume-Uni (régime de retraites des universités) qui s'est débarrassé d'environ 94 millions d'euros d'actifs israéliens.

Pour toutes ces raisons, nous poursuivons la campagne Banque Complice tant que les banques visées, et notamment le Crédit Agricole, n'apportent pas les preuves de leur désinvestissement de ces entreprises impliquées dans la colonisation illégale, et dans l'armement d'un État qui pratique un génocide.

NOTES :

1. <https://www.icj-cij.org/fr/node/204160>
2. <https://news.un.org/fr/story/2024/09/1148876>
3. Don't Buy into Occupation IV report. November 2024.
<https://dontbuyintooccupation.org/reports/dont-buy-into-occupation-report-2024/>
4. <https://www.ohchr.org/en/press-briefing-notes/2023/06/update-database-business-enterprises-relation-occupied-palestinian>
5. <https://paxforpeace.nl/publications/the-companies-arming-israel-and-their-financiers/>
6. <https://legroupe.amundi.com/notre-groupe#chapter8203>
<https://www.credit-agricole.com/marques-et-metiers/toutes-nos-marques/amundi>
7. <https://www.bdsfrance.org/lettre-ouverte-du-phroc-a-siemens-concernant-leuroasia-interconnector/>
8. <https://www.bdsmovement.net/cisco>
9. <https://www.whoprofits.org/companies/company/3790>
10. <https://www.whoprofits.org/index.php?companies/company/3825>
11. <https://www.amnestyusa.org/press-releases/u-s-made-weapons-used-by-government-of-israel-in-violation-of-international-law-and-u-s-law/>
12. <https://investigate.info/company/rolls-royce-hldgs>
13. <https://investigate.info/company/leonardo>
14. <https://www.credit-agricole.com/marques-et-metiers/toutes-nos-marques/amundi>
15. [https://www.sec.gov/edgar/search/?r=el#/q=elbit&dateRange=30d&category=form-cat0&ciks=0001330387&entityName=Amundi%2520\(-CIK%25200001330387\)](https://www.sec.gov/edgar/search/?r=el#/q=elbit&dateRange=30d&category=form-cat0&ciks=0001330387&entityName=Amundi%2520(-CIK%25200001330387))
16. <https://www.whoprofits.org/companies/company/3794>
17. <https://www.cfecgc-orange.org/2025021414960/participation-interessement-et-actionnariat/epargne-salariale-ethique-et-responsable-la-reponse-d-amundi.html>
18. <https://www.alhaq.org/advocacy/25946.html>